

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

6. Liste des emplacements réservés



	Prescription	Arrêt	Mise à l'enquête	Approbation
Elaboration du PLU	04 déc. 2003	24 janv. 2012	28 mai 2013	17 oct. 2013
Modification n°1 du PLU	19 mai 2016		05 avril 2017	08 juin 2017

Atelier d'Urbanisme Michel Lacroze
et Stéphane Vernier



8, place de la Poste
Résidence Saint-MarC
30 131 PUJAUT



Tel : 04 90 26 39 35
Fax : 04 90 26 30 76
atelier@lacroze.fr



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
C1	Aménagement hydraulique Confluence du Vidourle et de l'Argentesse	Commune	6 385 m ²
C2	Aménagement déviation chemin de Croix Haute et l'ancien chemin du Vigan à Nîmes Quartier Font de Colle	Commune	11 068 m ²
C3	Aménagement piétonnier du chemin de Croix Haute à la Meuse Quartier font de Colle	Commune	2 800 m ²
C4	Réalisation d'une aire de stationnement et aménagements paysagers Faubourg du Vidourle	Commune	5 100 m ²
C5	Maintien d'un corridor écologique et à vocation pastorale	Commune	6 137 m ²
C6	Aménagement d'une placette de retournement	Commune	426 m ²
C7	Création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales Chemin de Courrèges	Commune	552 m ²
C8	Création d'une liaison douce entre la D982 et l'ancienne voie ferrée Secteur Les Boufies	Commune	6 755 m ²
D1	Aménagement entrée du Pont de Planque	Département	227 m ²